

RÈGLEMENT DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE : PROMO Spécial Été

CHAMBOST SAS

Siège social : 2 rue Claude Bernard, 26100 Romans-sur-Isère

Article 1 – Objet

La société CHAMBOST SAS organise une opération promotionnelle destinée à ses clients particuliers, valable du **10 juin au 21 juin inclus**, sur une sélection de produits et fournisseurs.

Article 2 – Conditions de l'offre principale

Pendant toute la durée de l'opération :

- **Offre 1** : Pour **tout achat TTC supérieur ou égal à 1 000 €** auprès des fournisseurs participants, une **remise immédiate de 150 € tous les 1000 € d'achats** sera appliquée sur le montant total de la commande.
- **Offre 2** : Pour **tout achat TTC inférieur à 1 000 €**, une **remise de 10 %** sera appliquée sur le montant total de la commande.

⚠ **Les offres 1 et 2 ne sont pas cumulables** : une seule remise peut être appliquée par commande.

Article 3 – Offre spécifique sur pergola

Une offre exceptionnelle est également proposée sur un produit spécifique :

- **Pergola bioclimatique Gustave Rideau** en aluminium haut de gamme, **homologuée CSTB**, équipée de **lames motorisées SOMFY Io** :
Prix promotionnel : 7 650 € TTC
(hors frais de livraison et d'installation)

⚠ Cette offre n'est **pas cumulable** avec les offres 1 ou 2 mentionnées dans l'article 2.

Article 4 – Conditions générales

- L'offre est valable dans la limite des stocks disponibles et uniquement pendant la période indiquée.
- La société CHAMBOST SAS se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'opération pour tout motif indépendant de sa volonté.

Article 5 – Fournisseurs participants

L'offre est valable uniquement sur les produits des fournisseurs participants : Bubendorff, Belm, Sogal, Velux, Novoferm, Baie plast, Côté Portail, Pasquet, Quick Step, Rozière, Gustave Rideau.

Article 6 – Acceptation

La participation à cette opération implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par le client.